



Instance bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur

Boulevard du Nord 14 – 5000 Namur – 081/24 95 50 (51)

Madame Valérie Glatigny
Ministre de l'Enseignement supérieur, de
l'Enseignement de la promotion sociale,
de la Recherche scientifique, des Hôpitaux
universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des
Maisons de justice, de la Jeunesse, des
Sports et de la Promotion de Bruxelles
Place Surllet de Chokier 15-17
1000 Bruxelles

Namur, le 15 juin 2021

Nos Réf. : IBEFE Namur/21/LL/13

Concerne : La suppression du Bachelier Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI) en Economie familiale et sociale

Madame la Ministre,

Dans le cadre du décret de 2019 relatif à la Réforme de la formation initiale des enseignants, les membres de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Namur s'interrogent sur la disparition programmée du Bachelier AESI en Economie familiale et sociale. **Ils se demandent ce qui est prévu pour le remplacer et qui permettra de continuer à former des enseignants aptes à donner des cours en lien avec le secteur des services aux personnes** que ce soit dans l'enseignement qualifiant, dans l'enseignement de promotion sociale ou encore à l'IFAPME.

Ils souhaitent ainsi attirer votre attention sur l'importance de former des personnes qui soient habilitées à enseigner les disciplines touchant à l'éducation au sens large (éducation nutritionnelle, diététique, économie sociale et familiale, éducation à la santé et l'hygiène, maintenance de l'habitation, travaux ménagers, éthique et déontologie, etc.) qu'on peut notamment retrouver dans les formations/cursus scolaires du secteur des services aux personnes (aide-ménager, aide familial, aide-soignant, puériculteur, aspirant en nursing, etc.).

Le secteur des services aux personnes est capital pour l'économie wallonne. La crise sanitaire liée à la COVID 19 que nous sommes en train de traverser nous l'a d'ailleurs fortement rappelé.

C'est un secteur très porteur sur le marché de l'emploi. Chaque année, de nombreuses opportunités d'emploi émanant du secteur non marchand transitent par les services du Forem. En 2020, année de crise sanitaire, 4.009 opportunités d'employé de ménage à domicile, 929 opportunités d'aide familial, 1.523 offres d'accueillant d'enfants ou encore 4.059 opportunités d'aide-soignant ont été gérées par Le Forem. Et comme vous le savez, le budget consacré cette année par le Gouvernement wallon au secteur non marchand devrait également avoir un impact non négligeable sur l'emploi dans cette branche d'activités.

Ce secteur attire en outre un nombre extrêmement important d'élèves qu'il faudra veiller à former.

Il faut enfin souligner les difficultés que rencontrent, déjà aujourd'hui, les écoles et les opérateurs de formation pour recruter des professeurs et formateurs dans ce secteur d'activités, que ce soit dans l'enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel, dans l'enseignement spécialisé ou encore dans l'enseignement de promotion sociale.

Et même si des travailleurs du secteur se décidaient à venir enseigner quelques heures, ils ne pourraient le faire que pour les quelques cours en lien avec leur diplôme obtenu (et non l'ensemble des cours) et ne possèderaient pas les compétences pédagogiques suffisantes que pour offrir un enseignement de qualité tel qu'on l'a aujourd'hui. Ils devraient par ailleurs être en possession du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS), d'un Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) et disposer d'une expérience utile de plusieurs années.

Il est par conséquent urgent de veiller à former suffisamment de professeurs disposant des titres requis et des compétences nécessaires pour former les futurs aides-ménagers, aides familiaux, aides-soignants et puériculteurs. Nous comptons ainsi vivement sur votre appui pour qu'un (ou des) cursus se mette(nt) en place et continue(nt) à répondre à ces besoins, de manière à ne pas accentuer la pénurie de professeurs déjà observée au niveau des écoles et des centres de formation.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre interpellation et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Personne de contact : Laurence Lefèvre (Chargée de missions IBEFE Namur) – laurence.lefevre@forem.be – 0496/76.37.32



Fabienne Tinant,
Présidente de l'IBEFE de Namur

Hugues Delacroix,
Président de la Chambre Enseignement de Namur



Instance bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur
Boulevard du Nord 14 – 5000 Namur – 081/24 95 50 (51)

Madame Caroline Désir
Ministre de l'Éducation
Place Surllet de Chokier 15-17
1000 Bruxelles

Namur, le 15 juin 2021

Nos Réf. : IBEFE Namur/21/LL/13

Concerne : La suppression du Bachelier Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI) en Economie familiale et sociale

Madame la Ministre,

Dans le cadre du décret de 2019 relatif à la Réforme de la formation initiale des enseignants, les membres de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Namur s'interrogent sur la disparition programmée du Bachelier AESI en Economie familiale et sociale. **Ils se demandent ce qui est prévu pour le remplacer et qui permettra de continuer à former des enseignants aptes à donner des cours en lien avec le secteur des services aux personnes** que ce soit dans l'enseignement qualifiant, dans l'enseignement de promotion sociale ou encore à l'IFAPME.

Ils souhaitent ainsi attirer votre attention sur l'importance de former des personnes qui soient habilitées à enseigner les disciplines touchant à l'éducation au sens large (éducation nutritionnelle, diététique, économie sociale et familiale, éducation à la santé et l'hygiène, maintenance de l'habitation, travaux ménagers, éthique et déontologie, etc.) qu'on peut notamment retrouver dans les formations/cursus scolaires du secteur des services aux personnes (aide-ménager, aide familial, aide-soignant, puériculteur, aspirant en nursing, etc.).

Le secteur des services aux personnes est capital pour l'économie wallonne. La crise sanitaire liée à la COVID 19 que nous sommes en train de traverser nous l'a d'ailleurs fortement rappelé.

C'est un secteur très porteur sur le marché de l'emploi. Chaque année, de nombreuses opportunités d'emploi émanant du secteur non marchand transitent par les services du Forem. En 2020, année de crise sanitaire, 4.009 opportunités d'employé de ménage à domicile, 929 opportunités d'aide familial, 1.523 offres d'accueillant d'enfants ou encore 4.059 opportunités d'aide-soignant ont été gérées par Le Forem. Et comme vous le savez, le budget consacré cette année par le Gouvernement wallon au secteur non marchand devrait également avoir un impact non négligeable sur l'emploi dans cette branche d'activités.

Ce secteur attire en outre un nombre extrêmement important d'élèves qu'il faudra veiller à former.

Il faut enfin souligner les difficultés que rencontrent, déjà aujourd'hui, les écoles et les opérateurs de formation pour recruter des professeurs et formateurs dans ce secteur d'activités, que ce soit dans

l'enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel, dans l'enseignement spécialisé ou encore dans l'enseignement de promotion sociale.

Et même si des travailleurs du secteur se décidaient à venir enseigner quelques heures, ils ne pourraient le faire que pour les quelques cours en lien avec leur diplôme obtenu (et non l'ensemble des cours) et ne possèderaient pas les compétences pédagogiques suffisantes que pour offrir un enseignement de qualité tel qu'on l'a aujourd'hui. Ils devraient par ailleurs être en possession du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS), d'un Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) et disposer d'une expérience utile de plusieurs années.

Il est par conséquent urgent de veiller à former suffisamment de professeurs disposant des titres requis et des compétences nécessaires pour former les futurs aides-ménagers, aides familiaux, aides-soignants et puériculteurs. Nous comptons ainsi vivement sur votre appui pour qu'un (ou des) cursus se mette(nt) en place et continue(nt) à répondre à ces besoins, de manière à ne pas accentuer la pénurie de professeurs déjà observée au niveau des écoles et des centres de formation.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre interpellation et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Personne de contact : Laurence Lefèvre (Chargée de missions IBEFE Namur) – laurence.lefevre@forem.be – 0496/76.37.32

P.O.
Fédies

Fabienne Tinant,
Présidente de l'IBEFE de Namur

Hugues Delacroix,
Président de la Chambre Enseignement de Namur



Instance bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur
Boulevard du Nord 14 – 5000 Namur – 081/24 95 50 (51)

Madame Christie Morreale
Vice-Présidente du Gouvernement
wallon, Ministre de l'Emploi, de la
Formation, de la Santé, de l'Action
sociale, de l'Egalité des chances et
des Droits des femmes
Kefer, 2
5100 Jambes

Namur, le 15 juin 2021

Nos Réf. : IBEFE Namur/21/LL/13

Concerne : La suppression du Bachelier Agrégation de l'Enseignement Secondaire Inférieur (AESI) en Economie familiale et sociale

Madame la Ministre,

Dans le cadre du décret de 2019 relatif à la Réforme de la formation initiale des enseignants, les membres de l'Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Namur s'interrogent sur la disparition programmée du Bachelier AESI en Economie familiale et sociale. **Ils se demandent ce qui est prévu pour le remplacer et qui permettra de continuer à former des enseignants aptes à donner des cours en lien avec le secteur des services aux personnes** que ce soit dans l'enseignement qualifiant, dans l'enseignement de promotion sociale ou encore à l'IFAPME.

Ils souhaitent ainsi attirer votre attention sur l'importance de former des personnes qui soient habilitées à enseigner les disciplines touchant à l'éducation au sens large (éducation nutritionnelle, diététique, économie sociale et familiale, éducation à la santé et l'hygiène, maintenance de l'habitation, travaux ménagers, éthique et déontologie, etc.) qu'on peut notamment retrouver dans les formations/cursus scolaires du secteur des services aux personnes (aide-ménager, aide familial, aide-soignant, puériculteur, aspirant en nursing, etc.).

Le secteur des services aux personnes est capital pour l'économie wallonne. La crise sanitaire liée à la COVID 19 que nous sommes en train de traverser nous l'a d'ailleurs fortement rappelé. C'est un secteur très porteur sur le marché de l'emploi. Chaque année, de nombreuses opportunités d'emploi émanant du secteur non marchand transitent par les services du Forem. En 2020, année de crise sanitaire, 4.009 opportunités d'employé de ménage à domicile, 929 opportunités d'aide familial, 1.523 offres d'accueillant d'enfants ou encore 4.059 opportunités d'aide-soignant ont été gérées par Le Forem. Et comme vous le savez, le budget consacré cette année par le Gouvernement wallon au secteur non marchand devrait également avoir un impact non négligeable sur l'emploi dans cette branche d'activités.

Ce secteur attire en outre un nombre extrêmement important d'élèves qu'il faudra veiller à former.

Il faut enfin souligner les difficultés que rencontrent, déjà aujourd'hui, les écoles et les opérateurs de formation pour recruter des professeurs et formateurs dans ce secteur d'activités, que ce soit dans l'enseignement secondaire ordinaire technique et professionnel, dans l'enseignement spécialisé ou encore dans l'enseignement de promotion sociale.

Et même si des travailleurs du secteur se décidaient à venir enseigner quelques heures, ils ne pourraient le faire que pour les quelques cours en lien avec leur diplôme obtenu (et non l'ensemble des cours) et ne possèderaient pas les compétences pédagogiques suffisantes que pour offrir un enseignement de qualité tel qu'on l'a aujourd'hui. Ils devraient par ailleurs être en possession du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS), d'un Certificat d'aptitudes pédagogiques (CAP) et disposer d'une expérience utile de plusieurs années.

Il est par conséquent urgent de veiller à former suffisamment de professeurs disposant des titres requis et des compétences nécessaires pour former les futurs aides-ménagers, aides familiaux, aides-soignants et puériculteurs. Nous comptons ainsi vivement sur votre appui pour qu'un (ou des) cursus se mette(nt) en place et continue(nt) à répondre à ces besoins, de manière à ne pas accentuer la pénurie de professeurs déjà observée au niveau des écoles et des centres de formation.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre interpellation et nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Personne de contact: Laurence Lefèvre (Chargée de missions IBEFE Namur) – laurence.lefevre@forem.be – 0496/76.37.32

P.O.


Fabienne Tinant,
Présidente de l'IBEFE de Namur

Hugues Delacroix,
Président de la Chambre Enseignement de Namur